EMERIGE

LINKCITY

CARRÉ ARAGO

ANTONY | 92

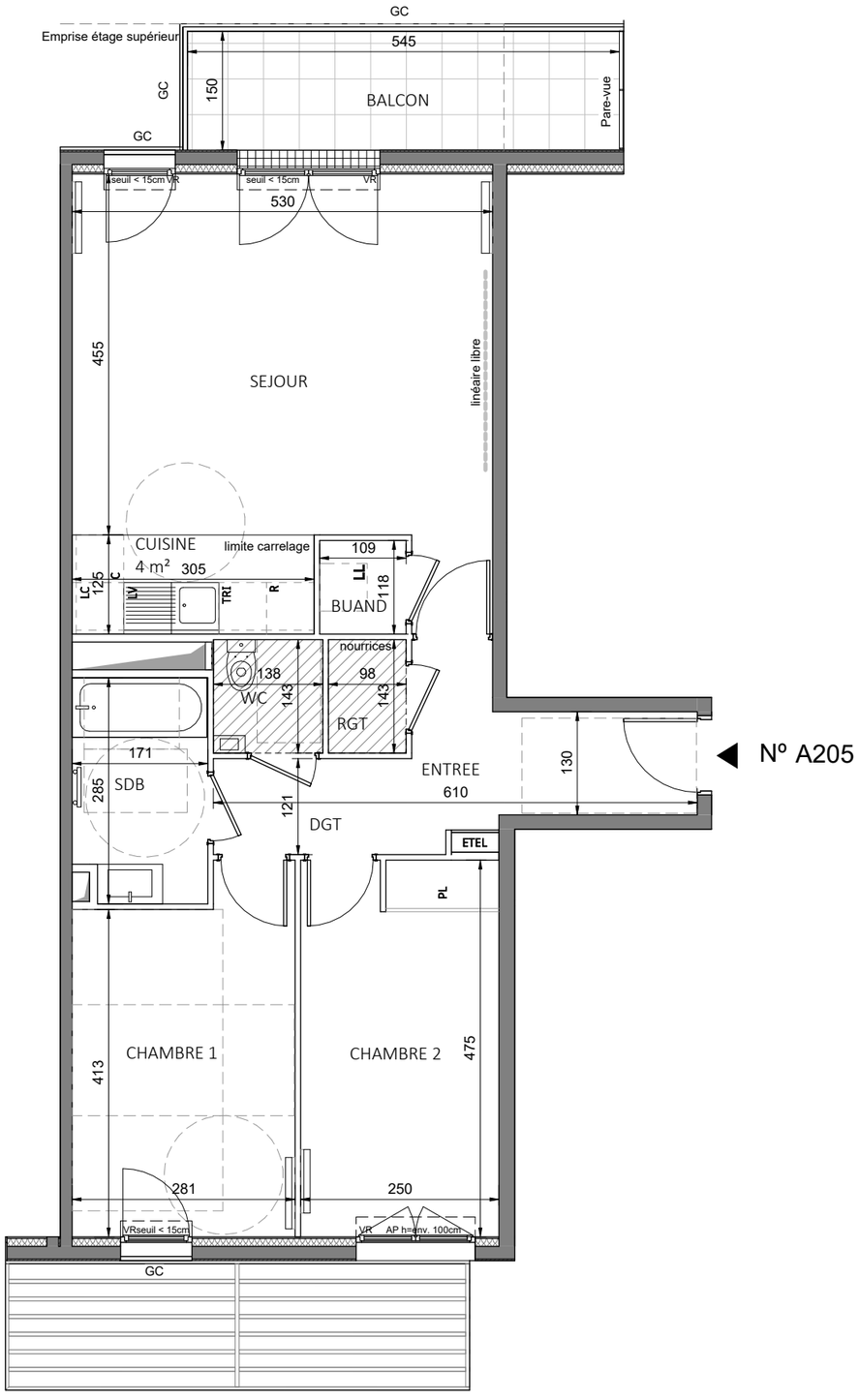

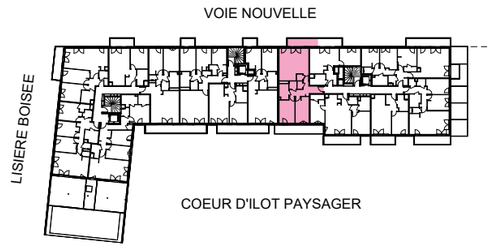

HALL A

APPARTEMENT DE 3 PIECES

nºA205 au 2 ème étage

ENTREE	5.97 m²
SEJOUR / CUISINE	29.21 m²
CHAMBRE 1	12.24 m²
CHAMBRE 2	11.83 m²
SALLE DE BAINS	4.72 m²
WC	1.97 m²
BUANDERIE	1.29 m²
RANGEMENT	1.40 m²
DEGAGEMENT	3.02 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	71.65 m²
BALCON	8.25 m²
SURFACE TOTALE ANNEXE	8.25 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	79.90 m²

LEGENDE 1/2

AP	allège pleine		sèche-serviette
GC	garde corps		radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigérateur
	soffite/faux plafond	LV	lave vaisselle
ETEL	esp tech elec du lgt	LL	lave linge
PL	placard	C	cuisson
LC	linéaire complémentaire	TRI	tri sélectif
		– – –	retombée de poutre

fenêtre — porte-fenêtre — fenêtre fixe

Indice B 10/12/25

Echelle : 0 0.75 2.25 3.75 m

NICOLAS LAISNE ™ ARCHITECTES

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus…) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

EMERIGE

LINKCITY

CARRÉ ARAGO
ANTONY | 92

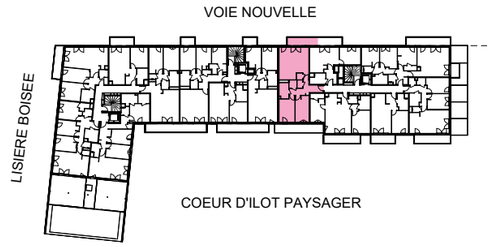

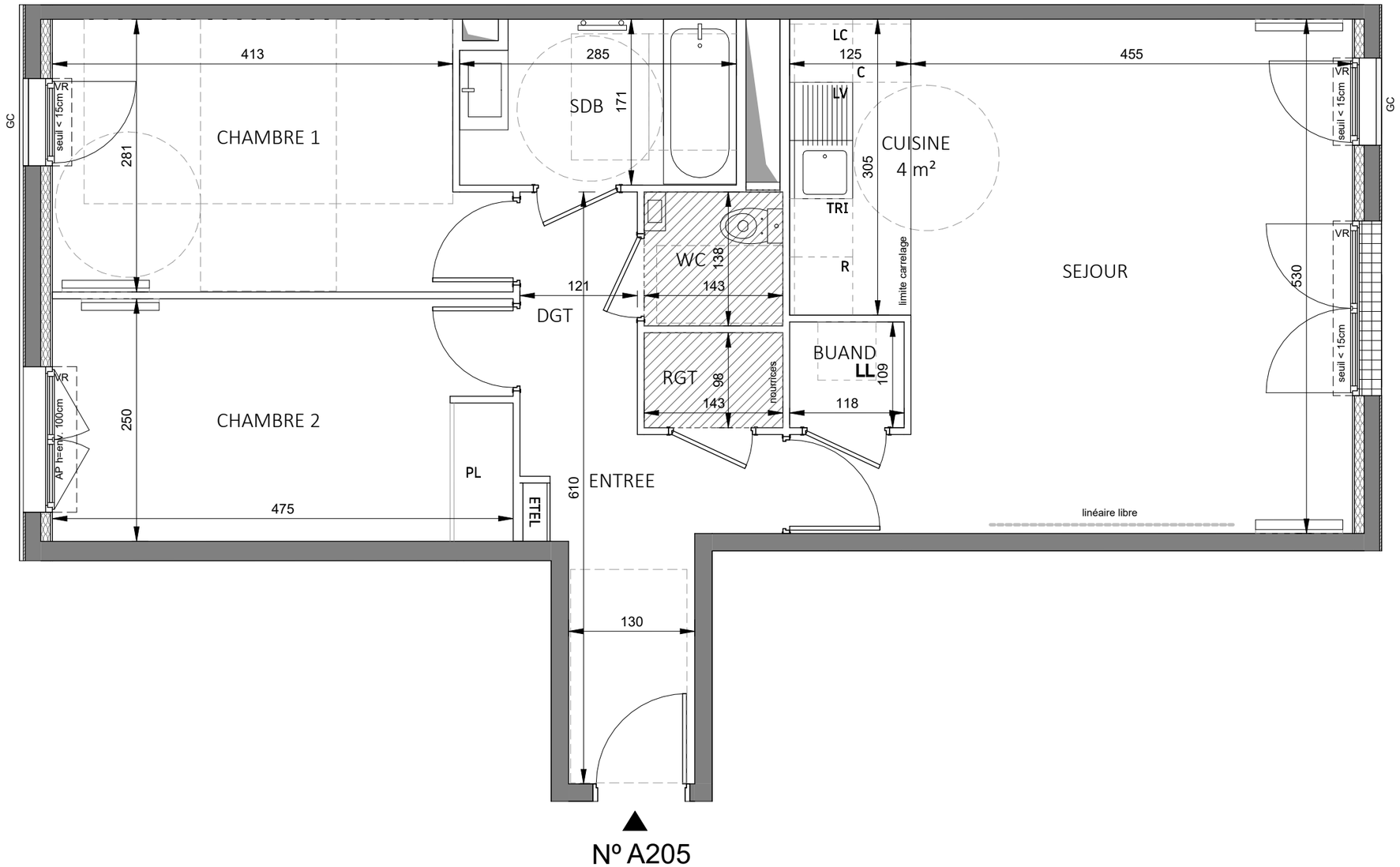

Nº A205

HALL A

APPARTEMENT DE 3 PIECES
nºA205 au 2 ème étage

LEGENDE 2/2

AP	allège pleine		sèche-serviette
GC	garde corps		radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigérateur
	soffite/faux plafond	LV	lave vaisselle
ETEL	esp tech elec du lgt	LL	lave linge
PL	placard	C	cuisson
LC	linéaire complémentaire	TRI	tri sélectif
		– – –	retombée de poutre

fenêtre — porte-fenêtre — fenêtre fixe

Indice B 10/12/25

Echelle : 0 0.5 1.5 2.5 m

NICOLAS LAISNE ™ ARCHITECTES

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus…) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »